

Ecole primaire de Nogent-le-Phaye
COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

Jeudi 9 novembre 2023

Personnes présentes :

- Monsieur BEYSSAC : Maire de Nogent-le-Phaye.
- Monsieur AUCHÉ : Responsable des affaires scolaires.
- Représentants des parents d'élèves : Mesdames HOOGE, CHANCLOU GUILLET, BONNIN et Monsieur MERCIER.
- Représentante des PEP 28 : Madame MICHON et Monsieur BABOIS
- Enseignants : Mesdames MELLIER, PAINBLANC, KARSENTY, NAVEAU, SAVARIAU et Monsieur VIZERIE.
- ATSEM : Mesdames FLECHE et MAGOARIEC.

Personnes excusées :

- Madame FERANT, Inspectrice de l'Education nationale,

1-Résultats des élections du vendredi 13 octobre :

Nombre d'inscrits : 151, nombre de votants : 74, nombre de bulletins blancs ou nuls : 6, taux de participation : 49 %, nombre de sièges pourvus 4 : M^{me} HOOGE, M. MERCIER, M^{me} CHANCLOU GUILLET et M^{me} BONNIN.

Le tirage au sort pour, le 5^e siège, n'a pas pu être organisé en raison d'un manque de parent volontaire.

Inquiétude pour l'an prochain : deux des représentants de parents d'élèves, de cette année, ne se représenteront pas.

2-Bilan de rentrée : Les effectifs des classes :

Enseignant	Classe	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
M ^{me} SAVARIAU	PS MS	9	5							14
M ^{me} NAVEAU	MS GS		5	15						20
M ^{me} KARSENTY	CP CE1				12	7				19
M. VIZERIE M ^{me} PAINBLANC	CE1 CE2					10	11			21
M ^{me} MELLIER	CM1 CM2							17	11	28
		9	10	15	12	17	11	17	11	102

Effectif maternelle : 34 élèves. Effectif élémentaire : 68 élèves. La moyenne, par classe, s'établit à 20,4 élèves. Nous observons une baisse de 6 élèves par rapport à l'année dernière. Prévisions pour l'année prochaine : arrivée de 15 PS et départ de 11 CM2.

-L'étude dirigée se poursuit pour cette année scolaire. Elle est assurée par M^{me} NAVEAU les lundis, mardis et jeudis. Actuellement, un groupe d'élèves du CE1 au CM2 bénéficie de ce service.

-L'aide aux élèves en difficulté : cinq élèves bénéficient d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS). Ils sont accompagnés par trois AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) : M^{me} GAUTHIER Lucie qui intervient toute la semaine sur l'école, M^{me} MARTIN Aurélie qui intervient à raison de 15 heures par semaine et M^{me} DUMONT Julie qui doit intervenir à raison de 12 heures par semaine à partir du lundi 13 novembre.

-Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) sont proposées à des groupes de 4 à 6 élèves de la MS au CM2, sur le temps du midi ou après la classe. Activité non obligatoire, les parents donnent leur accord à réception d'un document récapitulatif des dates et des horaires et le contenu pédagogique.

Cette année, le travail est axé sur la lecture, les mathématiques et le langage.

La fréquentation scolaire : pour l'année scolaire 2022-2023, le pourcentage des élèves présents en classe s'élevait entre 95% et 96 %.

Évaluations CP, CE1 et CM1 : Les évaluations nationales pour les élèves de CP, de CE1 et de CM1 ont été passées mi-septembre. L'analyse des résultats a permis à l'équipe enseignante de fixer trois axes de travail afin d'améliorer les résultats des élèves. En cycle 1 : travail sur l'oral, en cycle 2 : travail sur le nombre et en cycle 3 : travail sur les calculs. Les résultats de ces évaluations ont été communiqués aux parents. Les enseignantes ont reçu les parents dont les enfants rencontrent des difficultés scolaires.

Sortie des élèves : Depuis la rentrée, la sortie des élèves des classes élémentaires s'effectue par le portail principal et non plus par la cour en raison de la fin du protocole sanitaire.

3-Programme pHARe :

Le programme de lutte contre le harcèlement à l'école, pHARe, est un plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement. Il est mis en place à l'école depuis la rentrée. Les élèves, du CP au CM2, vont bénéficier de 10 heures d'apprentissage annuelles sur la prévention du harcèlement et le développement des compétences psychosociales.

Un protocole national de traitement des situations est mis à la disposition des équipes. Il accompagne les personnels dans le traitement des situations d'intimidation ou de harcèlement, du signalement de la situation jusqu'à sa résolution, avec un suivi fin et traçable. Le protocole articule notamment la méthode de la préoccupation partagée, à laquelle les équipes ressources pHARe sont formées, avec le signalement des faits aux services départementaux et au procureur de la République lorsque cela est nécessaire.

Dans ce cadre, tout élève de l'école est susceptible d'être rencontré, tout au long de l'année, par l'équipe enseignante ou l'équipe ressource pour contribuer par ses suggestions à l'amélioration du climat de l'école, de la situation d'un camarade. Il s'agit d'entretiens brefs et peu nombreux, qui n'empiètent jamais sur le temps de travail de l'élève.

Entre le 9 et le 15 novembre, tous les élèves de l'école à partir du CE2 passeront un questionnaire anonyme afin de détecter d'éventuelles situations de harcèlement.

M. VIZERIE propose de rajouter au règlement de l'école, dans le point 3.2 Protection des élèves, la phrase suivante : *Dans le cadre du programme national pHARe, les enseignants et /ou les équipes ressources sont habilités à mener des entretiens individuels avec les élèves.*

4-Plan Particulier de Mise en Sûreté :

Le PPMS est présenté au conseil d'école. Cinq exercices, avec les élèves, sont prévus au cours de cette année. Trois exercices incendie, un exercice risques majeurs et un exercice attentat intrusion. Le premier exercice incendie a été réalisé le 13 septembre et le PPMS attentat intrusion a été réalisé le 12 octobre. Dans la situation actuelle, il est demandé aux familles d'être vigilantes et d'éviter les attroupements aux abords de l'école.

Un courriel d'information est envoyé aux familles après chaque exercice.

5-Activités et sorties éducatives :

-Rapport annuel des associations agréées : Sykadap pour l'année 2023-2024, le bilan est très positif.

-APQ 30. La période n°1 a été consacrée aux jeux du cirque.

-Mise en place d'une chorale pour les classes de l'école (du CP au CM2) sur le premier trimestre pour une représentation au marché de Noël le 15 décembre.

-Participation à Ecolire sur le thème « À vos marques ! Prêts ... Lisez ! » pour les classes de PS/MS : lecture d'une sélection de livres sur le thème et vote du livre préféré.

Les lundis du 18/09 au 11/12	M. VIZERIE	CE1-CE2	Natation à l'Odyssée.
Les jeudis du 29/09 au 19/10	M ^{me} MELLIER M ^{me} PAINBLANC M ^{me} KARSENTY	CM1-CM2 CE1-CE2 CP-CE1	Intervention des animateurs sportifs de Formasat, 45 minutes pour chaque classe. Utilisation des terrains sportifs situés devant l'école.
28/09/23	M ^{me} SAVARIAU M ^{me} NAVEAU	PS-MS MS-GS	Cueillette à la Ferme de Ouerray.
29/09/23	M ^{me} MELLIER	CM1-CM2	Visite de l'exposition sur le Néolithique au COMPA.
13/10/23	M ^{me} MELLIER	CM1-CM2	Visite de la Cathédrale dans le cadre du projet ACTe.

En projet :

-Le marché de Noël est fixé au 15 décembre à la salle culturelle à partir de 17h45.

-Spectacle des JMF pour les classes élémentaires le 16 février à la salle culturelle.

-Rencontres en chantant pour les classes de maternelle le 17 mai le matin

-Classes découvertes du 27 au 31 mai 2024 à Baugé en Maine-et-Loire pour les classes de M^{me} KARSENTY et de M^{me} MELLIER. Ce projet est destiné à se pérenniser pour les années à venir pour tous les enfants qui seront dans ces classes.

-Journée olympique et paralympique le 18 juin 2023.

-Fête de l'école le vendredi 21 juin 2023 à partir de 17h.

-Déplacement des 3 classes élémentaires pour assister aux Jeux paralympiques la semaine de la rentrée 2024.

Questions des parents : Certains projets ont déjà été présentés lors des réunions de rentrée, des actions seront-elles mises en place pour baisser le coût de la participation financière des parents ? Quels sont les projets scolaires envisagés pour chaque classe ?

Trois actions seront mises en place pour la classe découverte : vente de gâteaux le vendredi soir, vente de produits au marché de Noël, vente Initiative en février.

Projet MS/GS : THEA avec l'OCCE représentation en mai,

PS/MS, MS/GS : P'tit bal avec l'école Jules Ferry Chartres (salle culturelle en juillet?),

MS/GS : spectacle au théâtre au mois de décembre,

CE1/CE2 : château de Breteuil en fin d'année,

CM1/CM2 : projet Etamine avec l'OCCE (écriture, illustration et édition d'un livre collaboratif),

CM1/CM2 : petits champions de la lecture,

CM1/CM2 : projet ACTe : atelier à la manière d'un maître verrier avec le Centre des Monuments nationaux, rencontre auteur illustrateur, visite de la basilique de Saint Denis + atelier de sculpture avec le Centre des Monuments Nationaux, centre international du vitrail, mise en voix avec une compagnie de théâtre (10h).

6-Travaux de la municipalité :

-Achat de deux ordinateurs pour la direction et la classe de M^{me} KARSENTY.

-Remplacement du VPI de la classe de M^{me} KARSENTY.

-versement d'une subvention de 1000 € au bénéfice de la coopérative scolaire pour les sorties scolaires de 2022-2023.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour ces achats et cette aide financière.

Questions des parents : Les enfants nous ont fait remonter leur mécontentement concernant la mise en place d'un plan de table pour la cantine. C'est un moment de détente et de partage ou normalement les règles sont assouplies, pourquoi cette décision ?

Cf. réponse faite aux PEP.

Suite à une forte demande des familles, nous voudrions savoir où en est le projet de centre de loisirs (mercredis et vacances) ? Quels seront les effectifs envisagés ? Quand est-il prévu de transmettre aux parents le sondage identifiant les besoins ?

Sondage prévu avant les vacances de Noël. Le sondage sera assez précis et permettra d'appuyer la demande auprès de l'agglomération de Chartres. La seconde possibilité serait d'ouvrir un centre de loisirs par la commune et non par l'agglomération. L'ouverture ne serait pas à attendre avant 2 à 3 ans.

Avez-vous prévu de faire des réparations pour le portail blanc côté cour élémentaire ?

Le portail est moins utilisé avec les nouvelles entrées et sorties.

Les représentants des parents remercient la mairie pour sa sensibilisation faite aux élémentaires concernant les violences et le harcèlement scolaire.

7-Périscolaire

Les représentants des parents d'élèves posent les questions suivantes aux PEP 28 :

L'équipe en place a beaucoup changé ces dernières semaines suite à des arrêts maladie ou changement de temps de travail, cela inquiète les enfants surtout les petits. Est-il possible de pouvoir avoir des remplaçants attirés pour éviter un « turn-over » ?

C'est le cas, mais parfois le remplaçant du remplaçant est malade. Un exemple avec un remplaçant avec lequel cela s'est mal passé : contrat cassé. Pour les remplacements ponctuels, c'est complexe d'avoir un remplaçant attiré, plus facile pour les remplacements plus longs. Souvent, les arrêts maladie ont lieu en même temps donc plusieurs remplacements à faire en même temps. En revanche, en général, les remplaçants sont tout de même toujours les mêmes 3/4 personnes.

Présence animateurs PEP :

matin : Yvan et Ségolène ; midi : Yvan, Valérie, Ségolène ; soir : Yvan, Cheike, Amandine

Comment se fait-il qu'un agent des PEP soit dédié aux services du réfectoire ? Pouvez-vous nous présenter la nouvelle organisation du temps du midi (animations ?)

L'idée : avoir un représentant des PEP qui accompagne les enfants du service à la cour, sans aucun temps sans surveillance (couloirs, etc...)

Trois personnes des PEP : une personne accompagne les enfants dans le réfectoire, les accompagne aux toilettes et met leur manteau, sort les enfants dehors. Il prend les enfants du second service, les emmène dans la cantine et assure le second service dans la cantine. Cette personne des PEP tourne selon les jours, ce n'est pas tout le temps la même personne. Les 2 autres animateurs encadrent les élèves qui ne mangent pas à la cantine.

Par rapport à la gestion des comportements à la cantine : les enfants n'ont pas de place attirée, mais ils sont effectivement placés fille/garçon. Cette disposition va être discutée à nouveau avec l'équipe des animateurs pour voir qu'est-ce qu'il vaut mieux faire afin de gérer au mieux le bruit et les comportements des élèves dans la cantine.

Plusieurs parents nous ont remonté qu'un adulte sur le temps du midi avait des propos non appropriés envers les enfants et que des sanctions étaient données sans raison valable. Quels sont les changements envisagés ?

Le curseur à trouver pour la gestion des comportements peut être compliqué, la direction des PEP qui est maintenant au courant de ces problématiques va en discuter avec les animateurs et il faudra refaire le point au prochain conseil d'école. Il serait souhaitable que les interrogations des parents et les plaintes des enfants soient remontées de façon officielle à la mairie directement.

L'entrée principale de l'école, pour des raisons de sécurité, est utilisée pour l'accueil et la sortie de la garderie et de l'étude. Le portail et la porte de l'école doivent être fermés entre chaque parent.

8-Questions diverses :

Avez-vous eu un retour sur le projet de « fond d'innovation pédagogique » ?

Le dossier repasse en commission le 9 novembre.

Les représentants des parents d'élèves regrettent le manque d'investissement et d'engagement des parents auprès des RPE qui reste un rôle essentiel et obligatoire au sein d'une école.

Fin du conseil d'école à 20h30.

La secrétaire de séance :
M^{me} MELLIER

Le directeur de l'école :
M. VIZERIE